

Elaborée par : Pôle

Direction des Soins

Validée par : Thierry BUISSON – Directeur des Soins

Chef de pôle

Cadre supérieur de santé de pôle

Date de Création : Juillet 2024

Date de mise à jour : Juillet 2024

CADRE DE SANTE

Grade correspondant : Cadre de santé

IDENTIFICATION DU POSTE

Site :

Pôle : SUR

Centre de responsabilité :

Service :

Poste budgétaire :

Identification unités :

REPertoire des métiers de la

FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE

(RMFPH)

Famille : Soins et activités paramédicales

Sous-famille : Management

Libellé métier : Cadre de Santé

Code métier : 1A 403

CONTENU DU POSTE

Mission(s) Générale(s) :

Organiser, en lien avec le projet de l'unité, l'activité paramédicale, animer l'équipe, coordonner et optimiser les moyens d'un service de soins, médico-technique ou de rééducation en veillant à l'efficacité et la qualité des prestations.

Activité(s) permanente(s) :

Le cadre de santé est le garant de la mise en œuvre de la politique institutionnelle au sein de l'unité et, à ce titre :

- Assure le relais des informations relatives à la politique de l'établissement
- Assure le contrôle et suivi de la qualité et de la sécurité des soins et activités paramédicales, dans son domaine.
- Assure la coordination et le suivi de la prise en charge de prestations (examens, activités de consultation...)
- Elabore et rédige les rapports d'activité
- Assure l'encadrement d'équipes et participe à la gestion et développement des personnels.
- Assure la gestion des moyens et des ressources : techniques, financières, humaines
- Participe au montage, mise en œuvre, suivi et gestion de projets spécifiques au domaine d'activité.
- Assure l'organisation et le suivi de l'accueil (agents, stagiaires, nouveaux recrutés)
- Assure la planification des activités et des moyens, contrôle et reporting
- Assure la promotion, au sein du pôle et de l'établissement, des actions et réalisations dans le cadre des projets spécifiques à son domaine d'activité.
- Assure la veille spécifique à son domaine d'activité.
Participe aux gardes de soignants ainsi qu'aux plans de secours

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

Coordonnateur général des Soins
Directeur des Soins
Cadre Supérieur de Santé

LIAISONS FONCTIONNELLES

Internes au CHP :

- Médecin responsable du pôle
- Responsable médical de la structure
- Equipe d'encadrement du pôle
- Directeur référent de Pôle
- Service Social
- Cellule gestion de lits

Externes au CHP :

- Les réseaux de soins, autres établissements, médecine de ville correspondants, SSIAD...

CARACTERISTIQUES DU POSTE

Connaissances et qualifications requises (diplômes, ...) : diplôme de cadre de santé

Savoir-faire requis :

Faire preuve de capacités managériales :

- Savoir organiser une unité en fonction de différents critères : missions, stratégie et moyens.
- Fixer des objectifs, mesurer les résultats
- Planifier, organiser répartir la charge de travail et allouer les ressources pour leur réalisation
- Travailler en équipe et en réseau
- Piloter, animer, communiquer, motiver des équipes
- Évaluer, développer et valoriser les compétences des professionnels sous sa responsabilité
- Concevoir, piloter et évaluer un projet
- Concevoir, formaliser, adapter et contrôler le respect des procédures et des protocoles en lien avec les guides de bonnes pratiques et des vigilances.
- Analyser des données, des tableaux de bords et justifier des résultats

Conditions d'exercice : (rythmes de travail, horaires, quotité de temps de travail, contraintes particulières)

- Poste 100%
- Forfait Jour
- Horaires partagés avec le 2^{ème} cadre des urgences pour couvrir l'amplitude de 8h à 18h.
- Participation aux permanences d'encadrement les week-ends et jours fériés
- Encadrement des équipes de jour et de nuit : rencontre régulière des équipes de nuit par roulement.